

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 29 juin 2020

heure de début de séance : 14 heures 30

heure de fin de séance : 16 heures

	<i>NOM Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Président de séance</i>	Alain ABADIE	Provisieur
<i>Secrétaire de séance</i>	Claudine DARS DENISE	Enseignante

Nombre de membres présents : 16

Quorum : **Atteint**

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 2 juin 2020 est *approuvé* [X]
refusé []

Résultat du vote : unanimité

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Affaires financières	1	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)		
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions		
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...	3	
IX	Formation continue. GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Questions Diverses	1	
XII			
Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation			
TOTAL		5	

Le 3 juillet 2020

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>

Transmission à l'Inspecteur d'Académie

le :.....

Transmission au Recteur

le

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du**LUNDI 29 JUIN 2020****sous la présidence de : Alain ABADIE**

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : Alain ABADIE		X		
- Adjoint : Corinne MADRANGE		X		
- Gestionnaire : Rodolphe FEVRE		X		
- Conseiller Principal d'Education : Bénédicte DIAZ				X
- <i>Chef des travaux</i> : Françoise VAISSE		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement :	1 – Dolorès ROQUE			
	2- René MORENO		X	
- de la commune siège :	1 – Elisabeth PISSARO		X	
- du groupe de communes	1 – Nataly DARTIGUELONGUE		X	
- qualifiées	1 –Philippe PUJAS –Directeur IUT		X	
	2 -			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
	1 – Clément GRENET	X		
	2 – Sylvie ARCHIMBEAU	X		
	3 – Marc DUPARAY remplacé par Mme PASQUAL	X		
	4 – Pierre PRIM	X		
	5 – Béatrix PETIT remplacée par M. MERLE	X		
	6 – Claudine DARS DENISE	X		
	7 – Laurent ANTONELLI	X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
	1 – Jean Luc SALINAS	X		
	2 – Nadine AGUERA remplacée par Mme ROSELLO	X		
	3 – Morgan DOREY	X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Alima HAMMOU			X
	2 – Zolika BRAFMAN	X		
	3 – Séverine MONTAGNIER		X	
	4 – Alain LEFEBVRE			X
	5 – Judith TORTI			X
	6 –			
	7 -			
- élèves	1 –Ilies SANCHEZ		X	
	2 – Bastien CALABRO		X	
	3 – Raphaël THIBAUT		X	
	4 – Nikita SALINAS		X	
	5 – Lucas ANDREU			X
MEMBRES INVITES				

M. Abadie propose de modifier le déroulé de l'ordre du jour pour permettre à Mme Roqué, conseillère régionale, d'intervenir sur le diagnostic du RPS, car elle arrivera vers 15h30.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 29-6-20
- *N° de séance* : 6

Chapitre : II

Affaires financières

● Concessions de logements.

Attribution de deux logements pour les personnels ARL et un pour un personnel de direction qui vont arriver. Un logement reste vacant pour un éventuel PA supplémentaire.

M. Dorey demande si ce logement, s'il est libre, pourrait être affecté aux assistants de langues qui arriveraient dans l'établissement en cours d'année. M. Prim demande sinon, si ce logement pourrait être attribué éventuellement à un contractuel ou un TZR qui habiterait loin. M. Abadie répond qu'il y a à disposition ou des assistants, ou des personnels enseignants, des chambres à l'internat, mais que, s'il n'y a pas de PA supplémentaire, ce logement pourrait être attribué à quelqu'un d'autre. Néanmoins, il souligne qu'il est parfois difficile de récupérer des logements une fois qu'ils ont été attribués.

Vote : unanimité

● Conventions et contrats.

M. Fèvre présente le tableau récapitulatif des conventions et partenariats.

Vote : unanimité

Puis il présente le tableau des conventions et occupations des locaux. Il explique que l'on passe ces conventions à ce moment, afin d'être opérationnels en septembre. Il précise qu'une aide aux repas pour les 3 PM est octroyée par le Conseil départemental.

Vote : unanimité

Pour la plateforme technologique, il explique que le salaire de l'animateur sera payé par le Rectorat cette année.

Vote : unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 29-6-20
- N° de séance : 6

Chapitre : VIII

Vie Scolaire/Projets culturels et scientifiques, santé prévention...

● Bilan EPS

M. Prim présente ainsi que celui de l'AS. Il explique la difficulté d'avoir des élèves, mais les résultats sont assez bons. Les activités de plein air de M. Manresa fonctionnent bien. Il présente ensuite la nouvelle activité danse. Mme Pasqual demande comment les élèves sont informés. Il répond que ce sont les PP qui sont les relais.

M. Abadie rappelle que l'adhésion coûte 15 € et qu'elle est prise en charge par la Région.

● PFMP

Mme Vaisse présente le calendrier des PFMP. Elle explique que ce dernier a été remanié au dernier moment, car les CAP PSR ont une PFMP support d'examen et qu'ils doivent réaliser 4 semaines afin de la valider en deuxième année.

M. Prim explique que ce calendrier qui dédouble les PFMP de certaines classes, en raison de la réalisation des chefs-d'œuvre, risque de poser des problèmes pour valider les CCF d'EPS et surtout il va poser un problème d'équité. En effet, il pense que certains élèves n'auront pas le même temps de préparation au CCF. Il déplore qu'il n'y ait pas eu encore d'anticipation et de communication.

Vote : unanimité

● Sorties, projets culturels, voyages

M. Fèvre présente les nouveaux projets. Il explique que le projet des *Jardins de la cité* qui va bénéficier de 2 400 € du lycée devrait recevoir 12 000 € dans le cadre d'Occitavenir. Ce montant est sur une période de 3 ans.

Lycéen au cinéma sera bien sur les deux entités SEP + SEGT.

Atelier critique de lecture et podcast. Convivencia est renouvelé. *Atelier théâtre* (30 h). *Pézenas sur les pas de Molière...* (voir tableau). Il présente aussi les projets reportés pour cause de confinement.

M. Prim demande si tous ces projets sont financés et s'il restait quelque chose si un projet émergeait à la rentrée. M. Fèvre répond oui, ils sont financés et que des projets pourraient être financés, s'ils ne sont pas trop ambitieux. Il précise que le projet *Voile* devra être représenté en octobre pour 2021.

Vote : unanimité

● Bilan CDI

M. Abadie présente le bilan CDI. Il explique que le CDI a été très perturbé par les travaux. Il rappelle le problème de la moquette qui a été recouverte en petite partie par un revêtement plastique. Il précise que la salle des profs sera refaite lors de la deuxième tranche des travaux, c'est-à-dire pas avant septembre 2021.

Mme Roqué entre.

● Bilan infirmerie et service social.

Mme Brafman, parent d'élève, pose une question relative à la page 5 du rapport du bilan où il est fait mention de la violence ressentie au niveau du lycée : harcèlement dans le lycée, harcèlement sur les réseaux sociaux, montée des communautarismes... Elle demande quelles sont les mesures prises pour lutter contre ces violences ?

M. Abadie répond que ce sont surtout des violences infrafamiliales qui ne concernent pas le lycée directement et qu'il y a eu des conseils de disciplines qui ont répondu aux problèmes rencontrés dans le lycée. Il précise que le lycée a un relais police et que l'on hérite de la violence de la société. M. Prim relit le passage où il est bien écrit que ce sont des violences au sein du lycée qui sont dénoncées. M. Abadie déclare qu'il ne voit pas ce dont on parle et suppose que cela concerne un élève dont l'assistante sociale a assuré le suivi.

Mme Madrange revient avec les résultats d'affectation. Elle présente les modifications réalisées par rapport au prévisionnel de janvier.

niveau /classe	nombre élèves	divisions
3ème prépa métiers	48	2
2GT	504	14
1ere Gen	262	8
1ere STI2D	78	3
1ere ST2S	128	4
Term gén	252	7
Term STI2D	90	3
Term ST2S	108	3
2 BAC PRO ASDOM	15	1
2 BAC PRO ASSTR	30	1
2 BAC PRO AEPA	15	1
2 BAC PRO EDPI	11	1
2 BAC PRO MMV	30	1
2 BAC PRO MELEC	30	1
2 BAC PRO RESTAURATION HOT	48	2
2 BAC PRO SN	30	1
2 BAC PRO TU	15	1
2 CAP AEPE	30	1
2CAP CHCR	12	1
2 CAP CUI	12	1
2 CAP ELEC	15	1
2 CAP MMV	16	1
2 CAP PSR	12	1
1 BAC PRO ASDOM	15	1
1 BAC PRO ASSTR	30	1
1 BAC PRO CSR	24	1
1 BAC PRO CUI	24	1
1 BAC PRO EDPI	16	1
1 BAC PRO MMV	30	1
1 BAC PRO MELEC	30	1
1 BAC PRO SPVL	16	1
1 BAC PRO SN	30	1
1 BAC PRO TU	13	1
T CAP AEPE	24	1
T CAP CHCR	13	1
T CAP CUI	12	1
T CAP ELEC	12	12
T CAP MMV	14	14
T CAPAPR	12	12
T BAC PRO ASDOM	14	1
T BAC PRO ASSTR	30	1
T BAC PRO CSR	23	1
T BAC PRO CUI	24	1
T BAC PRO EDPI	12	1
T BAC PRO MMV	25	1
T BAC PRO MELEC	30	1
T BAC PRO SPVL	15	1
T BAC PRO SN	30	1
T BAC PRO TU	15	1

Elle ajoute que la préparation de rentrée sera semblable à celle de l'année précédente : il faudra réaliser les évaluations de secondes et éventuellement pour les autres classes. Nous disposerions de kit de d'évaluations afin de réaliser un positionnement. Nous sommes dans l'attente d'informations du ministère.

Elle ajoute que l'on constate une pression sur les CAP et que les élèves auront besoin d'une grande attention.

M. Abadie souhaite passer à l'audit. Mme Dars-Denise lui fait remarquer que l'on n'a pas parlé des autres bilans. M. Abadie répond qu'il n'y a pas de bilan vie scolaire et demande s'il y a des questions sur les bilans qui ont été envoyés.

Aucune question.

Audit

M. Abadie présente le bilan de synthèse du diagnostic RPS. Il rappelle que 39% seulement des personnels ont répondu à ce questionnaire et qu'aucun AED n'a été présent lors des groupes de parole. Il déclare que la suppression d'un poste de PA et d'un CPE et de 3.5 AED ont été préjudiciables au lycée.

Il présente les 9 points soulignés.

Tout d'abord la non réalisation d'un projet d'établissement qui a été assujéti cette année aux résultats du diagnostic. Mme Dars-Denise déclare que si cette année il n'a pas été réalisé il aurait peut-être pu l'être les années précédentes ; puis le positionnement des vies scolaires ; l'accueil des nouveaux arrivants ; la polyvalence des personnels ; temps d'échange entre les enseignants ; le QVT ; le rôle de la Région avec Prodas, la préconisation d'une intervention de la Région auprès des agents ; enfin la sollicitation d'une intervention auprès des services du Rectorat.

Mme Dars-Denise constate que la sollicitation des enseignants sur le sujet de l'informatique et des TICe n'a pas été prise en compte. M. Abadie déclare que cette demande a été réalisée trop tard.

M. Prim pense que la polyvalence des agents demandée en point 4 soit difficile à envisager et reste assez floue. Par rapport au point 5 il signale qu'une formation pour faire des groupes de travail a été demandée l'an dernier en novembre au Rectorat et qu'il n'y a eu aucune réponse. Il demande donc ce que suggère les mots « intervention des services du Rectorat ». M. Abadie répond que ce ne sont pas ses mots et que lui-même souhaiterait un engagement du Rectorat.

Mme Roqué explique que des réunions entre la Région et les agents ont eu lieu et que les problèmes ont été réglés. Elle renchérit en déclarant que lorsqu'il y a eu des difficultés la Région a répondu. Par exemple, le problème posé par la coupure de la climatisation dans les Algécos répondait aux recommandations sanitaires. Elle demande pourquoi les élèves et les enseignants n'ont pas été mis dans le bâtiment 3. Mme Madrange répond qu'il n'y a pas assez de sanitaires. Elle préconise d'ailleurs que l'état des sanitaires et leur nombre soient revus par la Région.

Mme Dars-Denise recommande que dès qu'il y aura une révision de la préconisation à propos des climatisations, il faudra avertir au plus vite les agents afin que les climatisations soient remises en marche, car s'il fait beau à la rentrée, il sera très inconfortable d'y travailler et qu'il n'y a pas de place ailleurs dans le lycée.

M. Prim rappelle qu'il a fallu s'engager fortement pour que la Région s'engage et que les enseignants ont dû faire preuve de résilience face aux inondations récurrentes, plafonds qui tombent... Il demande à ce que la Région soit plus présente et plus vite. Mme Roqué répond que la Région a réalisé une réfection inédite de cet établissement qu'elle connaît bien et que cela a un coût supérieur à ce que pourrait être un lycée neuf. Elle ajoute qu'il ne faut pas hésiter à la mettre en copie afin de faire avancer les choses.

M. Abadie demande à Mme Roqué où en sont les études sur le bâtiment II et notamment le déplacement de l'hôtellerie. Mme Roqué répond que vu la situation actuelle, la Région se penche surtout sur la sortie de crise.

M. Antonelli souligne qu'il faut anticiper la construction d'un nouveau lycée dans le biterrois.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 29-6-20
- N° de séance : 6

Chapitre : XI

Questions diverses

Pouvez-vous apporter des précisions par rapport au mail envoyé par le secrétariat du lycée sur le projet de classe coopérative envoyé cette semaine ?

En réponse à la question diverse M. Abadie s'étonne et explique qu'aucune décision n'a été prise à propos des classes coopératives, qu'il a seulement aidé les collègues à passer un message à toute la communauté éducative.

Mme Madrange rappelle son intérêt pour cette pédagogie et tout ce qui a été réalisé pour les collègues qui pratiquent la coopération et qu'il est assez difficile cependant de réaliser des barrettes et demande ce que les élus suggèrent et s'ils se positionnent. Mme Dars-Denise répond que les élus ne sont aucunement opposés, mais qu'ils n'ont pas à décider et que c'est une question à poser au Proviseur. Mme Madrange demande à M. Abadie. Il répond qu'en l'état rien ne change.